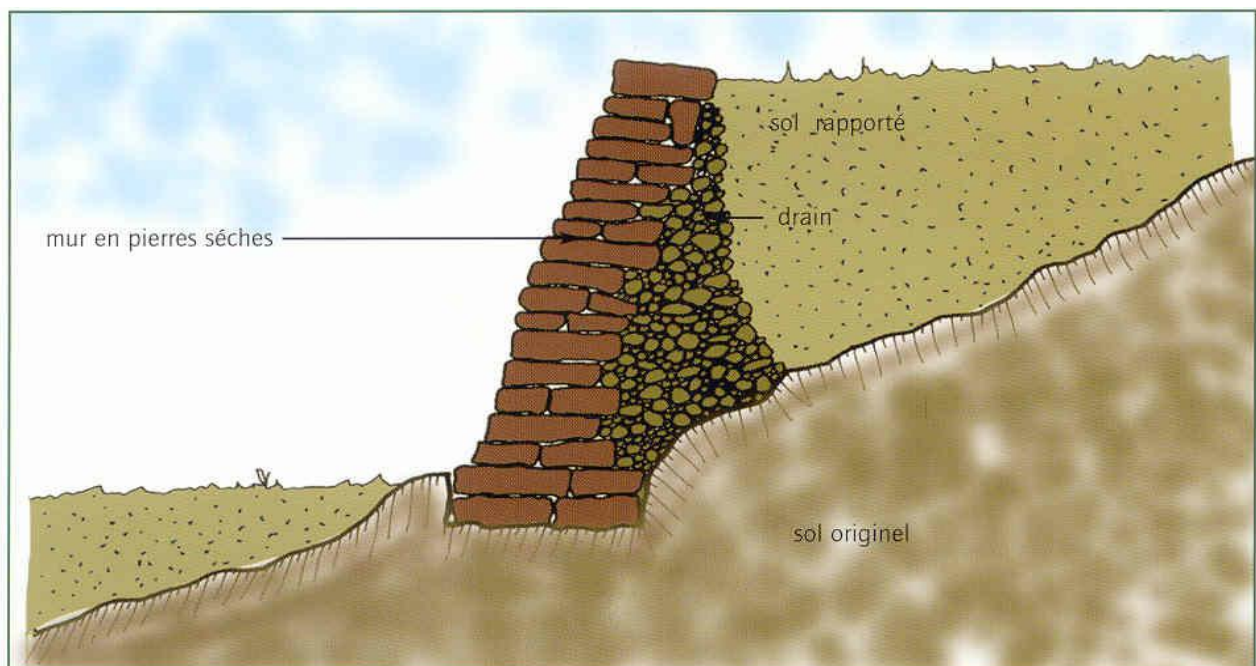


Les terrasses

Terrasse (définition du Petit Larousse) : levée de terre horizontale, maintenue par un mur ; exemple : des cultures en terrasses.

Bancaous, faïsses, clos, restanques, banquettes, planches... beaucoup de mots différents désignent les terrasses agricoles. Et ces termes varient en fonction des villages, des régions, des pays.

Dans les régions rurales très peuplées et aux terrains accidentés (c'était le cas en Provence au XIX^{ème} siècle), la lutte de l'homme contre la nature se joue au niveau du sol pour la conquête des terres cultivables. Combat permanent entre la pente, l'eau et l'érosion d'un côté, le travail et la patience de l'autre pour construire et entretenir les précieuses terrasses.



Intérêts agronomiques des murs

Les efforts déployés pour construire les murs sont compensés par leurs avantages agronomiques.

- En maintenant la terre, les murs permettent de créer des parcelles de cultures relativement plates avec une quantité de terre arable satisfaisante.
- Ils participent au système hydraulique à la fois en retenant et en laissant passer l'eau.
- Ils constituent des réserves thermiques grâce à la chaleur accumulée dans leur masse. Cette douceur bien sensible en fin de journée, quand le soleil a disparu, autorise des cultures impossibles sur des terrains voisins non aménagés.
- Ils créent la possibilité de stocker contre eux de la terre végétale sur une profondeur inhabituelle. Cette caractéristique est utile pour certaines cultures, en contrepartie le mur provoque des réchauffements élevés asséchant le sol par fort ensoleillement. Ce phénomène explique sans doute la localisation fréquente en bordure de terrasse d'un rang de vigne, plante bien adaptée aux microclimats chauds et secs.

Bibliographie : Paysages de terrasses, Régis Ambroise, Pierre Frapa, Raymond Giorgis, EDISUD